

## Annexe 2 – Protocole d'accueil conjoint de l'enseignant

Protocole d'accueil conjoint DPJJ/Dgesco entre :

M. ..., directeur territorial de la PJJ de  
M. ..., directeur du CEF de  
et  
M. ..., inspecteur d'académie de

Concernant l'accueil en qualité d'enseignant de M/Mme ... et le suivi de sa situation

M/Mme ... exercera ses fonctions d'enseignant à temps complet à compter du ...

Afin de faciliter son accueil et par là même son intégration au sein de l'équipe pluri professionnelle, il est prévu les dispositions suivantes :

M/Mme sera accueilli le ... à ... h au CEF de... par M. ... directeur/par délégation pour un entretien d'accueil.  
Après un temps de présentation, d'échanges et de visite des locaux, un dossier d'accueil sera remis comprenant :

- organigrammes DTPJJ, association gestionnaire et établissement ;
- coordonnées du directeur du CEF, de l'inspecteur IEN ASH, de la DTPJJ et de l'association gestionnaire ;
- textes d'orientation de la DPJJ dont la présente circulaire.
- projet d'établissement ;
- règlement de fonctionnement ;
- emploi du temps des deux premières semaines comprenant des temps d'immersion auprès de l'équipe pluridisciplinaire et du collectif de mineurs, les temps de réunion institutionnelle et des rencontres institutionnelles et partenariales (établissements et services PJJ, DTPJJ, établissements scolaires du secteur, juridictions, etc.) ;
- un passe/clé/badge permettant la libre circulation dans les locaux.

Une formation d'adaptation pourra intervenir du ... au ... au PTF de ...

M/Mme ... est sous l'autorité hiérarchique de M. ..., inspecteur de l'éducation nationale en charge du dossier des mineurs suivis dans un cadre pénal.

Et sous l'autorité fonctionnelle de M ..., directeur du CEF.

Des rencontres régulières seront organisées entre ces derniers, a minima dans les deux mois suivant l'accueil et à mi-année.

Un bilan annuel associant le directeur du CEF, l'enseignant, le directeur territorial de la PJJ et l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés est organisé.